



Communiqué de presse Investbook

22 janvier 2018

Crowdfunding obligataire 2017

Le crowdfunding obligataire, moteur de croissance du financement participatif en 2017

Alors que le rapport KPMG pour Financement Participatif France a récemment été publié, il en ressort que le crowdfunding obligataire est le principal moteur de croissance du financement participatif en 2017.

Les obligations, premier contributeur du financement participatif : 34%

En 2017 en France, le financement participatif a représenté 336 millions d'euros de fonds collectés (+44% par rapport à 2016). Le principal contributeur de cette croissance est le financement participatif par **souscription d'obligations comptant pour la première forme de crowdfunding avec 115,8 millions d'euros collectés soit 34%**, devant le don avec récompense (68,1m€ soit 20,3%), le prêt rémunéré (66m€ soit 19,6%) et le crowdfunding en capital (57,5m€ soit 17,1%).

Les obligations, plus forte croissance : +157%

Le crowdfunding obligataire représente la plus forte croissance en 2017 (+157% par rapport à 2016), devant le don sans récompense (+104%), le prêt rémunéré (+64%), les minibons (+29%) et le don avec récompense (+10%). A noter que le financement participatif en capital a lui connu une baisse de 15% entre 2016 et 2017.

Le prêt en obligations, deuxième contribution moyenne par projet et par financeur : 5.896€

Côté tickets moyens, **le prêt en obligations représente la deuxième contribution moyenne par projet et par financeur avec 5.896€** derrière le capital qui affiche une contribution moyenne par projet et par financeur de 7.745€. Loin devant le prêt en minibons (2.368€) et le prêt rémunéré (310€).

L'emprunt obligataire, première source de financement moyen : 487.395€

Enfin, **le crowdfunding obligataire est la première source de financement en montant moyen collecté par projet soit 487.395€**, devant l'investissement en capital (417.780€), les minibons (198.608€) et le prêt rémunéré (121.706€).

Les obligations tirées par le secteur de l'immobilier et de l'environnement

Ce boom de l'obligataire est largement tiré par le secteur de l'immobilier représentant 42% des projets financés en 2017 et celui de l'environnement comptant pour 22% grâce notamment à l'essor des *green bonds*.

Les émissions d'obligations d'entreprises

De manière générale, ce sont les émissions obligataires de TPE, PME et ETI qui ont dynamisé le marché du financement participatif en France en 2017 puisque ces acteurs ont représenté 65% des porteurs de projets lorsque les start-ups, les particuliers, les collectivités et l'économie sociale et solidaire ont représenté 35% des projets financés.

Pourquoi assistons-nous à l'essor du crowdfunding obligataire ?

Les émissions d'obligations ont le vent en poupe pour plusieurs raisons, et à différents niveaux.

Au niveau des TPE, PME et ETI, une émission d'obligations permet de **diversifier ses sources de financement**, en complément de ressources bancaires, c'est également un moyen **d'allonger la maturité de sa dette**. Les petites et moyennes entreprises n'avaient jusqu'à présent que peu accès au marché des obligations. Le crowdfunding obligataire leur apporte un nouvel outil permettant **d'enrichir et sophistiquer leur politique de financement**. Le crowdfunding obligataire leur permet d'accéder à une **plus grande profondeur de marché** que ne peuvent leur offrir les banques seules. Et cela s'illustre dans le montant moyen collecté par projet (487.395€) qui représente en 2017 la première source de financement toutes formes de financement participatif confondues.

Au niveau des investisseurs, le crowdfunding obligataire est une montée en gamme et une évolution naturelle du crowdlending (prêt) et du crowdequity (capital) qui ont historiquement été les précurseurs sur le marché naissant du crowdfunding français.

Par rapport au crowdlending, les obligations permettent d'**investir des sommes plus conséquentes** (5.896€ en moyenne par projet et par investisseur contre 310€ pour le prêt). Ce produit financier s'adresse ainsi à des individus qui souhaitent accéder à un **portefeuille de taille plus importante** sans avoir à multiplier des centaines de souscriptions comme cela est souvent le cas en crowdlending. Sans oublier que les **obligations peuvent aussi être souscrites par des personnes morales**, bon nombre d'investisseurs agissant via leur holding personnelle notamment.

Par rapport au crowdequity, le crowdfunding obligataire est source de **flux d'intérêts récurrents et réguliers** puisque les obligations payent des coupons selon différentes échéances contractuelles établies au début de l'investissement. A l'inverse de l'investissement en capital qui ne permet pas de connaître à l'avance l'horizon et le rendement de son investissement.

Enfin, les **acteurs institutionnels** (fonds, assureurs, banques) prennent part progressivement au marché du crowdfunding obligataire, cherchant du rendement sur des émissions obligataires de PME, là où ils ne peuvent plus en trouver sur des obligations d'Etat ou de grandes entreprises.

C'est dans cet élan de forte croissance observée en 2017, tant en France qu'en Europe, que les émissions obligataires de PME, notamment via le crowdfunding obligataire, ont un bel avenir devant elles. Ce n'est d'ailleurs que le commencement puisque **les contraintes réglementaires d'octroi de crédit par les banques sont de plus en plus fortes, alors que le nombre et les besoins de PME sont grandissants**. Pour combler ce vide, l'outil obligataire est une réponse efficace donnée aux PME qui tendent à devenir des ETI et qui s'inscrivent comme étant des relais de croissance pour la compétitivité européenne.

Rapport complet et infographie KPMG pour Financement Participatif France :

http://financeparticipative.org/wp-content/uploads/2018/01/Barometre-CrowdFunding-2017_KPMG-FPF_page-%C3%A0-page.pdf

Investbook en quelques chiffres

- Première plateforme agréée par l'AMF en sa qualité de Conseiller en Investissements Participatifs dédié aux obligations de PME
- Plus de 800.000€ d'émissions obligataires réalisées (+300.000€ en cours de réalisation)
- 220.000€ d'amortissements de nominal et de coupons versés à date
- 3.800€ d'investissement moyen par obligataire et par émission

Contact

contact@investbook.fr

Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers et enregistré à l'ORIAS sous le n° [14007208](#)